

FORUM : PNUE

QUESTION : Lutter contre les réchauffements climatiques, réduire la consommation d'énergie dans l'industrie et les transports.

SOUMIS PAR : GABON

Mesdames Messieurs les délégués, Madame la Présidente,

Rappelant que l'ONU est une organisation internationale fondée sur un principe de coopération internationale en matière économique et sociale, et encourageant le respect des droits humains et des libertés fondamentales pour tous en vertu de l'article premier de la Charte de l'ONU,

Considérant la liberté comme un droit inaliénable inhérent à tout individu et notamment sa liberté de circulation et de mouvement, d'après la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948, article 13, et le Pacte II de l'ONU de 1966, article 12,

Soucieux également du bien porté de la planète Terre, notre maison commune,

Et déplorant ainsi l'impact important du transport des individus et des marchandises, du fait notamment des émissions de gaz à effet de serre qu'il produit,

Ayant à l'esprit les enjeux nombreux imposés par l'énergie et l'industrie, sur la souveraineté et le progrès des pays les moins développés,

Notant avec regret les conséquences négatives de la surconsommation et de l'industrie partout dans le monde et particulièrement dans ces pays, pourtant omniprésente dans nos sociétés, asservissant et polluant leurs territoires sans pour autant leur apporter le développement escompté,

Conscient que le dérèglement climatique entraîne une hausse globale des températures sur la Terre, aujourd'hui d'une valeur supérieure d'environ 1.1 C° par rapport à la période préindustrielle, cause de nombreuses instabilités environnementales et amplifiant les aléas climatiques et catastrophes naturelles,

Ayant pris connaissance avec satisfaction des ambitions de la COP21, réunissant l'ensemble des États présents dans cette assemblée, et de l'Accord de Paris signé à cette occasion, actant la volonté commune de limiter les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 2°C,

1. *Invite* les Etats présents à soutenir le commerce et le système d'échange de quotas

d'émissions de CO2 afin de soutenir les pays peu développés dans leur lutte contre le changement climatique;

- a. *Exhorte* les Etats sortis ou n'ayant pas ratifié le Protocole de Kyoto lors du Conseil économique pour le développement durable de 2010 à se réinscrire dans une démarche de création d'une industrie durable et internationale,
 - b. *Recommande* de valoriser les quotas carbone des pays excédentaires de manière à inciter les pays à s'engager dans une transition rapide,
2. *Souligne* la nécessité d'une mise en place de taxes carbone aux frontières dans le but de favoriser les industries décarbonées au sein du commerce international;
 3. *Enjoint* les Etats disposant des moyens nécessaires d'aider financièrement les pays peu développés dans leur transition énergétique;
- a. *En soutenant* les PMA (Pays Moins Avancés) au travers d'investissements et d'aides afin de leur permettre de s'engager sur la voie d'une énergie propre et décarbonée,
 - b. *En appuyant* les entreprises présentes sur leur territoire de manière à décarboner l'industrie en priorité,

Décide de rester activement saisi de la question.